

MOT DU MAIRE

Malgré une conjoncture difficile, la Municipalité s'emploie à prendre des décisions afin d'améliorer votre quotidien, comme :

- La restructuration du Pôle Enfance Jeunesse en raison du nombre croissant d'enfants fréquentant les structures du complexe Jules Ferry et du Centre culturel.
- Extension de la vidéoprotection et accueil du nouveau policier municipal.
- La rénovation de la salle des fêtes dont les travaux devraient, si tout va bien, démarrer en décembre.
- La commune poursuit son engagement dans la transition vers le « ZÉRO PHYTO » et espère obtenir le label « COMMUNE NATURE ».
- L'installation de 3 abribus prévue en septembre.
- La mise en place du conseil des aînés, les membres travaillent sur le projet d'un verger partagé au parc BUIRETTE et réfléchissent à la création d'une MARPA sur la commune.
- La commune et l'intercommunalité ont un projet en commun, à savoir la redynamisation du centre bourg. Une étude est en cours de réflexion. Les résultats sont attendus courant l'automne 2022.

Pour information, les élus sont à votre écoute et tiennent une permanence, en mairie, sans rendez-vous, le vendredi de 10h à 12h. Vous pouvez bien entendu prendre rendez-vous en dehors de ce créneau.

Le policier municipal nouvellement affecté peut vous recevoir, sans rendez-vous, le vendredi de 10h à 11h au sein du Centre culturel et associatif Jean HUGUIN. N'hésitez pas à aller à sa rencontre.

La pandémie semble reculer principalement grâce au développement de la vaccination pour tous publics.

Depuis quelques semaines, nous retrouvons en partie notre liberté et aspirons à reprendre une vie normale.

La campagne de vaccination mise en place au Centre culturel cessera son activité d'injection de doses de Pfizer cet été.

Les médecins, infirmières, bénévoles administratifs n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir aux habitants du territoire un lieu d'accueil sécurisant et proche de leur domicile.

Je tiens personnellement à les en remercier pour leur investissement, leur dévouement, leur disponibilité ô combien nécessaires en cette période troublée.

Prenez soin de vous et continuons à respecter les gestes barrières.

François COLLART

DIPLOME D'HONORARIAT REMIS À MARTINE GRÉGOIRE

Lors de la cérémonie du 14 juillet, Mme Martine GRÉGOIRE a reçu le titre de maire adjointe honoraire attribué par arrêté préfectoral.

En effet, cette « distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat... ».

Martine a effectué trois mandats successifs, de 2001 à 2020, en tant qu'Adjointe à la Vie scolaire, très investie et toujours à l'écoute des administrés. Elle reste impliquée dans la vie de la cité en tant que bénévole.



MERCI pour toutes ces années
et FÉLICITATIONS.

DES DESSINS D'ENFANTS ONT ÉTÉ EXPOSÉS

DANS LE HALL DU CENTRE CULTUREL
ET ASSOCIATIF JEAN HUGUIN



Les enfants de l'école de St Rémy sur Bussy ont réalisé de très beaux dessins destinés aux personnels du centre de vaccination en remerciement pour leur investissement dans la lutte contre la Covid-19.



MERCI aux enfants pour cette délicate attention envers nos soignants.



Informations émanant de Service-public.fr

VÉLO : QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES ?



Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.

Les équipements obligatoires

- Deux freins, avant et arrière ;
- Un avertisseur sonore audible à une distance d'au moins 50 mètres ;
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge (la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante) ;
- Des catadioptres (dispositifs rétro réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales ;
- Le port d'un gilet rétro réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante ;
- Le port d'un casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers ;
- Le transport de passager ne se fait que sur un siège fixé au vélo. Si le passager a moins de 5 ans, ce siège doit être muni de repose-pieds et de courroies d'attache.

Les équipements recommandés

- Le port d'un casque qui réduit la gravité des blessures à la tête lors d'un accident ;
- Un écarteur de danger qui incite les automobilistes à s'éloigner ;
- Des rétroviseurs ;
- Le port de vêtements de couleur claire ou d'un dispositif rétro réfléchissant quel que soit le temps.

Les conseils pratiques

- Surveillez l'état de vos pneus : un pneu usé ou mal gonflé tient moins bien la route et crève beaucoup plus facilement ;
- Évitez les accessoires vestimentaires trop longs ou déstabilisants (écharpe, sac en bandoulière...) ;
- Utilisez des pinces à pantalon.

A savoir : Le code de la route s'applique aux cyclistes comme aux autres usagers de la route. Chaque infraction est passible d'une amende.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14971?xtor=EPR-100>

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES, MONOROUES, GYROPODES, HOVERBOARDS.

Quelles règles pour circuler ?

Si vous utilisez régulièrement **un engin de déplacement (EDP)**, voici les informations à connaître.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F308>

Pour conduire un EDP motorisé vous devez :



- être âgé d'au **moins 12 ans**



- ne pas transporter **un autre passager**



- ne pas circuler **sur le trottoir** (sauf si votre mairie l'autorise)



- ne pas dépasser la **vitesse maximale** autorisée de 25 km/h.

EN AGGLOMÉRATION



Vous devez circuler **sur les pistes et bandes cyclables** ou s'il n'y en a pas, sur la route.



De nuit ou lorsque la visibilité n'est pas suffisante, vous devez **porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant.**

DATES À RETENIR

- **Salon des associations**, samedi 11 septembre
- **Brocante vide-greniers**, dimanche 12 septembre

PHARMACIES DE GARDE

Composez le 32.37, numéro accessible 24H/24H.
Faites le **15** en cas de problème de santé en soirée ou le week-end.

FERMETURE ANNUELLE

▪ Pôle Enfance Jeunesse

FERMÉ du 03 au 23 inclus.

▪ Maison Pour Tous

FERMÉE du 02 au 13 inclus.

▪ Médiathèque

FERMÉE du 14 au 30 inclus.

Retrouvez l'agenda complet des animations sur <https://suippes.c3rb.org/fr/animations/agenda-des-animations> ainsi que sur <https://www.facebook.com/mediathequesuippes/>

COLLECTE DE SANG

JEUDI 2 septembre, 16h-19h30,

salle polyvalente du Centre culturel et associatif Jean HUGUIN

Dorénavant, les donneurs sont invités à prendre rendez-vous via le lien <https://efs.link/AgFt5>
Pour information, la prise de rendez-vous est fortement conseillée (par mesure de distanciation). Les personnes n'ayant pas rendez-vous seront bien évidemment reçues mais ne seront pas prioritaires par-rapport aux rendez-vous.

Faites un geste de solidarité et donnez votre sang.
Lieu de la collecte : Centre culturel et associatif Jean HUGUIN.



NAISSANCE

Avec nos vœux de santé et de prospérité au nouveau-né et nos félicitations aux parents
À REIMS le 29/06 *Eliot et Nathan* ROBERT.

MARIAGE

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur
À SUIPPES, le 26/06 entre *Julien LAVANCIER* et *Anaïs RADIÈRE*.

DÉCÈS

- Avec nos sincères condoléances*
- À REIMS, le 26/06 *Françoise VASSEUR épouse COLMART.*
 - À CHALONS-EN-CHAMPAGNE, le 28/06 *Ljubomir PULJIZ.*
 - À SUIPPES, le 29/06 *Nicole GAUDRIER.*
 - À CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, le 12/07 *Paule CROMBEZ épouse JESSON.*

L'ensemble du Conseil municipal et les agents municipaux ont eu la douleur de perdre une collègue de travail, pour certain(es) une amie, en la personne de Paule JESSON. Toutes nos pensées vont à sa famille, à ses proches. Nous ne l'oublierons pas.

PÔLE SOCIAL

Au sein des locaux de la Communauté de Communes

France Services

Karine DOLLÉANS ☎ 03 26 63 54 49

Séverine BERTHO ☎ 03 26 70 55 43

FERMÉ LE LUNDI 02 AOÛT

Clic des Sources

Estelle OLIVIER ☎ 03 26 63 54 48

Florence BONNARD ☎ 03 26 63 54 47

Relais Petite Enfance

Audrey MONTEL ☎ 06 07 13 87 38

Les permanences sociales ont été délocalisées au sein des locaux de la Communauté de communes.

LES BOUCHONS D'AMOUR



Les Bouchons d'Amour ont pour but de collecter tous les bouchons en plastique de boisson (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes ...). Depuis peu les bouchons de liège sont acceptés.

Petit rappel des points de collecte : Carrefour Contact, Centre culturel et associatif Jean HUGUIN, Suip'Mat.

Un bidon bleu « spécial bouchons d'amour » a été mis en place à la déchetterie.

Les bouchons sont actuellement stockés dans un local à la Louvière.

Contact :

Gérard LEFÈVRE, Tél. 06 52 79 41 61.



160 kg collectés en un peu plus d'un an !

UNE INFO DU

« CLUB 47 Nostalgie Suippes »

Une colo à HOHRODBERG de 4 jours pour les anciens colons des années 1960/1975 est envisagée en mai 2022 dans les locaux de la Champenoise.

Renseignements/informations auprès de Jean-Michel OUDART au 03 26 66 63 09 ou Jean-Marie MAUCLERT au 03 26 70 08 98.

Les **cartes de déchetterie** sont à retirer au siège de la Communauté de communes, Service des déchets.
Contact : 03 26 63 52 61.



À l'initiative de Mme Sabine BAUDIER, directrice de l'école Maternelle Centre, et sur proposition des Amis du Vieux Suippes, l'école a été renommée « école Renée THIÉRY », sur décision du conseil municipal du 13 novembre 2019.

En raison de la crise sanitaire, l'inauguration de l'école s'est tenue le mardi 29 juin dernier.

Des membres de la famille de Renée THIÉRY n'ont pas hésité faire des kilomètres pour participer à cette courte mais émouvante cérémonie.

Une plaque retraçant la biographie de Renée THIÉRY a été apposée sur le mur de l'école, à droite de la porte d'entrée.



Peut-être le savez-vous, Mme THIÉRY a passé toute sa vie à Suippes, sa terre natale.

Née le 09 mars 1914 cette Suippaise a effectué sa scolarité dans la commune avant de devenir enseignante. À Somme-Tourbe d'abord, puis à Suippes. Déléguée départementale de l'Éducation nationale, officier des palmes académiques, Renée THIÉRY a aussi été la première femme élue au conseil municipal, entre 1971 et 1983.

La dénomination de l'école vient saluer l'engagement de cette femme dévouée, décédée en 2007 à l'âge de 94 ans.

RAPPEL !

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Vous pouvez prendre rendez en ligne sur le site web www.suippes.fr

Lien : <https://france.agendize.com/book/2015638885508558?button=2315638895887287&lang=fr>

Contact : 03 26 70 08 55
mairie@villedesuippes.fr



Impression le 23 juillet 2021 par la Ville de SUIPPES

☎ 03 26 70 08 55 - secretariat@villedesuippes.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

